

**DELIBERATION**  
**du Conseil Académique**  
**de l'Université Bourgogne Europe**

**Séance du 7 avril 2025**

---

Délibération n° 2025 – 07/04/2025 - 1

*Election à la Vice-Présidence du Conseil Académique*

---

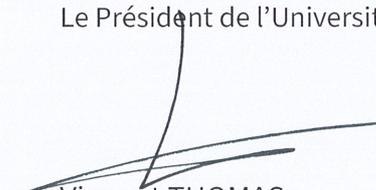
- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe,

Effectif statutaire : 84 Membres en exercice : 84 Quorum : 43  Membres présents : 41 Membres représentés : 18 Total des votants : 59	Suffrages exprimés : 59 Abstention : 0 Votes blancs ou nuls : 2  Robinson DAOUST : 36 voix Aiden SAUSVERD : 21 voix
--	--

La Conseil Académique de l'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **a procédé à l'élection de Monsieur Robinson DAOUST, en qualité de Vice-Président étudiant du Conseil Académique.**

Dijon, le 14 avril 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne  
Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement